



L
e

Le mot du maire

La situation sanitaire préoccupante ne nous permet pas, cette année encore, de nous retrouver tous ensemble pour la présentation des vœux.

P
e
t
i
t

Les faits marquants de cette année vont vers plus de solidarité avec notamment

- la mise en place du transport solidaire, qui en plus de faciliter les déplacements de nos aînés, a permis d’organiser leur vaccination,
- une réorganisation de l’accueil en mairie,
- les permanences d’un conseiller numérique de la Communauté de Communes.

En 2022 va se mettre en place l’adressage pour plus de sécurité pour les secours, faciliter les livraisons et permettre les abonnements à la fibre optique.

L’antenne de téléphonie mobile devrait être enfin opérationnelle, la rénovation thermique de nos bâtiments publics et l’entretien de notre voirie seront poursuivis.

L’ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de passer d’agréables fêtes de fin d’année, nos meilleurs vœux pour l’année 2022 pour vous, votre famille et vos proches

Jean Pierre Sabatier - Maire de Queyrières

J
O
Q
U
E
Y
R
I
E
R
E
S

r
n
a
l

Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Les informations de la commune.....	2
Les conseils municipaux.....	9
Les informations des commissions	11
Le mot des associations	16
L’école	18



Les informations de la Commune

Informations générales

Accueil en mairie :

Lundi : 08h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Mardi : 08h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Jeudi : 08h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 17h

Le samedi de 10h à 12h le 1^{er} samedi de chaque mois

Pour simplifier le rôle de la secrétaire de mairie dans le cadre de la gestion administrative du Chalet du Meygal et faciliter l'accueil des administrés de la commune en fin de semaine les horaires d'ouverture ont été adaptés avec une présence le vendredi après-midi.

Vous pouvez trouver beaucoup de renseignements utiles pour les démarches administratives sur le site Internet de la Commune www.queyrieres.fr ou contacter la mairie par mail à mairie.queyrieres@wanadoo.fr ou par téléphone au : **04 71 57 60 90**, la permanence élus ayant lieu chaque samedi de 10h à 12h.

Boîtes aux lettres collectives

Pour rappel, les boîtes aux lettres collectives sont la propriété de La Poste, qui est en charge de leur entretien et de leur renouvellement.

Avec le soutien de Pascal Chabannes, facteur du secteur depuis quelques années, le parc de boîtes aux lettres a été en grande partie renouvelé, ce qui est bien sûr plus pratique pour les usagers et plus esthétique.

Nous souhaitons à terme faire un renouvellement complet, mais Queyrières n'étant pas la seule Commune à demander à la Poste de fournir de nouveaux blocs, la mise en place se fait de manière progressive.

Force est de noter qu'une amélioration notable a été réalisée sur la Commune avec l'aide des employés municipaux et qu'elle est amenée à se poursuivre.



Cérémonie du 11 novembre

La commune de Queyrières a honoré l'Armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

A 11h, une messe était célébrée en l'église de Queyrières par le père Orfevre.



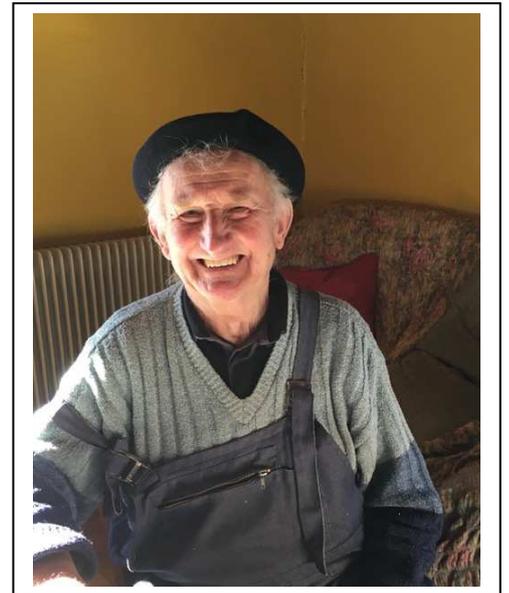
Les nombreux participants à cette matinée sont ensuite descendus au cimetière pour déposer une gerbe au monument aux morts et rendre hommage aux morts de toutes les guerres. Les enfants du village ont chanté la Marseillaise accompagnés de l'assistance.



Notre porte-drapeau, Pierre Deleau, est l'un de nos derniers anciens combattants sur la commune. Il est né le 15 août 1936, et à 19 ans, après avoir fait ses classes à Sathonay-Camp (69), il est parti pour l'Algérie pour plus de 2 ans, où il a été cuisinier des troupes françaises. C'est pendant cette période qu'il a appris un très joli poème qu'il connaît encore par cœur !

Lors de la dernière commémoration du 8 mai 1945, en remontant du cimetière, sous le soleil, nous prenions notre temps car la montée est forte. C'est alors que ce poème lui est revenu tout naturellement !

Je connais un petit village
Entouré de pommiers fleuris
Et là près d'un joli cottage
Marie, Suzon sont réunies
Et toutes deux ensemble se demandent
Reviendra-t-il
Le petit gars
Pour écouter le gai ruisseau qui chante
Les prés, les bois, les plaisirs d'autrefois
Il est parti un bon matin
Tout le long des chemins
Il a quitté sa chaumière
Sa Marie et puis sa Suzon
C'est pour défendre la Patrie
Car au loin tonne le canon
Soldat le pays t'appelle
Va rejoindre tes compagnons
Un jour tu reverras ta belle
Ta Marie et ta Suzon !



Le repas des aînés

Après la cérémonie de commémoration et l'apéritif offert par la mairie, s'est tenu le repas des aînés à l'Auberge de Marliou. Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale de la commune et âgées de plus de 65 ans étaient cordialement invitées pour ce moment convivial. 45 personnes étaient présentes à l'Auberge pour partager un bon repas et une bonne après-midi !



L'animation était assurée par Georges Cubizolles et son accordéon qui ont fait chanter et danser les plus motivés ! Et il y en avait pour tous les goûts, qui la valse, qui le tango, le madison, la béguine ou le rock'n'roll ! Tous étaient ravis de se retrouver puisque cet évènement n'avait pas pu se dérouler l'année dernière !

La bibliothèque et le bibliobus



La bibliothèque municipale est ouverte aux mêmes horaires que la mairie. Deux fois par an, le bibliobus vient devant la mairie pour l'accueil du public, mais aussi pour renouveler les livres de la bibliothèque. Sa venue est très appréciée notamment par les enfants de l'école.

Nous avons des livres pour petits et grands (bandes dessinées, romans, livres jeunesse, documentaires...) et si vous ne trouvez pas votre livre, vous pouvez venir le réserver directement à la mairie. Lors du prochain passage du bibliobus, votre livre sera disponible en mairie.

Nous pouvons évoluer vers une bibliothèque plus vivante avec une réservation-livraison des livres sous 3 semaines. En attendant n'hésitez pas à venir découvrir notre bibliothèque, c'est gratuit !

SIVOM – Chalet du Meygal

Comme tous les hivers, le Chalet du Meygal vous accueille tous les jours de 9h15 à la tombée de la nuit, et vous propose toujours, au départ des pistes, de la **location de matériel** (skis, skatings, raquettes) pour tous les âges (à partir de 2 ans), pour les sportifs comme pour les débutants. Retrouvez les actualités du Chalet du Meygal sur Twitter à l'adresse [@ChaletDuMeygal](https://twitter.com/ChaletDuMeygal), sur internet <https://chaletdumeygal.wordpress.com/>
Tél. 04 71 57 64 67





Maison France Services



France services : les services publics près de chez vous !

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers.

Vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives ou dans l'utilisation de vos outils numériques ?

Pour vous aider, l'antenne de la **Maison France Service** vous accueille gratuitement au rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Julien Chapteuil, le lundi / mardi / jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Syndicat des eaux – Service de l'eau et de l'assainissement



L'organisation de nos services de l'eau et de l'assainissement a changé cette année. Pour faire suite au retrait de la CAPEV (Communauté d'Agglomération du Puy En Velay) du périmètre du SEAVR (Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Velay Rural) et après de nouvelles élections nous avons maintenant deux syndicats :

➤ Le **SEAVR** Syndicat de compétence qui détermine la politique de l'eau et de l'assainissement sur le territoire, et qui se trouve au 32 rue Hippolyte Malègue ZA de Taulhac 43000 le Puy en Velay.

➤ Le **SGEV** Syndicat de Gestion des Eaux du Velay, qui se trouve à la même adresse, et qui assure ses prestations pour les communes rattachées au SEAVR (comme Queyrières) mais aussi pour les communes de la Communauté d'Agglomération du Puy En Velay. Cette instance exploite et entretient les réseaux et les équipements, notamment le renouvellement et les extensions, mais elle gère aussi le bureau d'études et le système d'information géographique. Pour optimiser ses actions, Le SGEV s'appuie d'une part, sur sa connaissance approfondie et de longue date du territoire, et d'autre part sur une étroite collaboration avec les communes pour coordonner les actions et les travaux (par exemple avec les travaux de voirie).

L'accueil physique et téléphonique du SGEV se fait de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) ou par mail à accueil@sgev.fr

En cas d'urgence **pour la continuité de service**, une astreinte **eau potable et assainissement** est disponible **7jours/7 et 24 heures/24 au 04 71 02 12 13**

Une information aux abonnés est également disponible gratuitement sur Illiwap (plateforme gratuite à télécharger sur votre smartphone).

Enfin, c'est la communauté d'agglomération du Puy qui assure les missions de relève et ouverture des compteurs, ainsi que la facturation (votre dernière facture était sous un nouveau format !).

Ce service de Direction de l'Eau et de l'Assainissement se trouve 25 route de Beauregard - 43770 CHADRAC et concerne les ouvertures et fermetures des abonnements, la facturation des abonnés (annuelle ou en 4 fois) et la gestion des réclamations.

L'accueil physique et téléphonique au 04 71 06 62 72 est ouvert de 8h à 12h et de 12h45 à 16h30 (le vendredi de 8h à 12h) ou par mail à l'adresse contact.dea@lepuyenvelay.fr

Syndicat d'Énergie



Notre commune adhère au **Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire**.

Dans ce cadre la commune de Queyrières a souhaité également adhérer au groupement d'achats d'énergie afin de bénéficier des meilleurs tarifs possibles.



Les différents lots du marché portant sur la fourniture d'électricité et de gaz pour les années 2022, 2023 et 2024 ont été attribués.

Lot 1	Point de livraison <36kVA	EDF
Lot 2	Point de livraison >36kVA	EDF
Lot 3	PDL hors périmètre Enedis	Alternat
Lot 4	Gaz	Total énergie

Le groupement d'achats de la Haute-Loire n'est pas concerné par le lot 3.

Conseiller numérique



CONSEILLER NUMÉRIQUE

La communauté de communes a embauché depuis plusieurs semaines un conseiller numérique pour aider les personnes en difficulté avec « le numérique » et son environnement. Il intervient dans les différentes communes de la communauté. Son rôle est d'accompagner les usagers lors

de démarches administratives mais aussi de se familiariser un peu plus avec ordinateur, tablette et/ou smartphone.

Il est intervenu une première fois le mardi 30 novembre à la mairie.



Des ateliers sont déjà prévus en 2022 (mail, photos,...), pour tout renseignement vous pouvez contacter **Robin Grizard** au **07.86.78.38.69** – conseil.numeriquemezenclairemeygal.fr ou la mairie.

Personnel Communal



Pour faire suite au départ de Mme Muriel MUSSARD à la mairie de St Germain Laprade, Mme Caroline MASSARD a été recrutée pour un Contrat à durée déterminée de 6 mois renouvelable une fois et a débuté dans ses nouvelles fonctions le 25 mai 2021.

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Loire (CDG43) l'a formée sur des modules spécifiques (état civil, paie, budget, élections, comptabilité publique).

Donnant entièrement satisfaction dans ses nouvelles fonctions en tant que secrétaire de mairie et du chalet du Meygal, le conseil municipal a décidé de la titulariser à partir du 25 novembre 2021.

Cette phase de stagiarisation durera un an, pendant laquelle de nouvelles formations auront lieu en lien avec le Centre National de Formation Permanente à la fonction publique territoriale.

A l'issue, Caroline deviendra titulaire.

A noter que de nombreuses communes voisines ont de la peine à recruter des secrétaires de mairie ; une réorientation de carrière et une formation vers ces métiers peut être une réelle opportunité de travailler sur le territoire. Les offres d'emplois sont visualisables sur le site : <https://www.emploi-territorial.fr/>. Les postes sont ouverts même si vous n'avez pas de concours.

Notre nouvelle secrétaire de mairie vous explique son parcours professionnel.

« J'étais secrétaire comptable depuis 7 ans à la Librairie Laïque du Puy-en-Velay. Je cherchais à changer d'entreprise. Par hasard, je me suis connectée au site internet « emploi territorial » et j'ai postulé à l'annonce de la mairie de Queyrières. Après un entretien, j'ai démissionné de mon ancien travail pour un CDD de 6 mois évolutif vers une titularisation. J'ai eu deux semaines de formation avec Muriel (l'ancienne secrétaire de la mairie), et quelques journées de formation au CDG 43.



Nous avons aussi la possibilité d'être aidés par la trésorerie, la préfecture, le CDG, mais aussi les autres secrétaires de mairies et les élus qui sont très présents dans notre commune.

En août, j'ai eu un appel de la mairie de Chamalières-sur-Loire qui était à la recherche d'une secrétaire de mairie et qui savait que je souhaitais compléter mon temps partiel. Cela m'a permis d'avoir un 37 heures (25 heures à Queyrières et 12 heures à Chamalières-sur-Loire).

Depuis le 25 novembre, les élus ont décidé de me stagiairiser. Après une année et une formation de 5 jours, je serai titularisée. La mairie de Chamalières-sur-Loire quant à elle, me garde jusqu'en juin au minimum.

Si vous êtes motivé(e), autonome et polyvalent(e), n'hésitez pas à faire comme moi, les municipalités recrutent. Je n'ai pas de concours, mais un BTS Comptabilité et gestion des organisations, et une licence professionnelle assistante contrôleur de gestion que j'avais eu à Saint-Etienne.

Même si vous postulez sur des temps partiels sur une commune, le CDG et les communes communiquent entre eux, c'est un véritable réseau. »

Téléphonie mobile

Ce projet a connu de nombreux déboires au niveau juridique et coordination entre les différents acteurs que sont :

- ✓ la Région porteur du projet
- ✓ ENEDIS propriétaire des poteaux EDF
- ✓ Orange Télécom en charge de la fibre optique et des émetteurs

Les délais annoncés de mise en service ont malheureusement été reportés à plusieurs reprises...

Pour faire suite à un nouveau contact avec le responsable de la Région chargé du dossier, les travaux de génie civil (micro tranchée entre La Chaud et l'antenne du Mas) devraient avoir lieu... en janvier 2022 et la mise en service de l'antenne au printemps 2022.

Environnement

Les projets énergie renouvelable

Le 29 octobre, s'est déroulé le rdv de réception des travaux avec ERE43 pour les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la salle des fêtes, les travaux avaient été réalisés en juin 2021.

ERE43 est une société Coopérative à Intérêt Collectif qui met en place (entre autres) des projets photovoltaïques citoyens. Ainsi le toit de la salle des fêtes est loué à ERE 43, qui installe, entretient et revend l'électricité produite par ces panneaux.

L'objectif de cette démarche est bien "d'avancer" en matière de transition énergétique.

Sachant que la transition énergétique c'est :

- Consommer mieux en économisant l'énergie (moins de carburants fossiles, moins de transport, plus de confort thermique, plus d'efficacité dans l'industrie),
- **Produire autrement en préservant l'environnement (plus de ressources locales, des énergies renouvelables, moins de déchets),**
- Faire progresser la société grâce à des projets mobilisateurs (projets coopératifs de production d'énergie, services innovants),
- Créer des emplois dans de nouveaux métiers d'avenir et dans le bâtiment.

Ainsi, les panneaux installés sur le toit de la salle des fêtes produisent l'électricité pour l'équivalent consommation de 3 à 4 foyers de particuliers. La totalité de l'électricité est revendue au réseau pour être diffusée et consommée au plus près. Dans le bourg, quand vous faites fonctionner votre machine à laver par une belle après-midi ensoleillée, c'est probablement avec de l'électricité produite à Queyrières !



Le projet à suivre est celui d'installer les mêmes panneaux sur le toit de l'école et pourquoi pas ensuite sur le toit du hangar communal !

Journée de l'environnement

La journée de l'environnement du samedi 25 septembre était à nouveau avec un effectif de participants toujours aussi motivé.

Cette journée a été bien remplie et a atteint son objectif global mais le résultat, vu l'importance de certains chantiers, était à poursuivre. Plusieurs participants ont décidé de jouer les prolongations !

Trois chantiers se sont organisés :

- ✓ Évacuation des décharges sauvages à la Chaud du Mas.

Beaucoup de pneus ont été récupérés grâce aux matériels des uns et des autres.



Les petits modèles des véhicules légers ont rejoint la déchetterie de St Julien après accord du Sictom, quant à ceux de grandes tailles, un partenariat avec la Mairie de St Julien Chapeuil a permis de les faire récupérer par Euromaster Yssingaux.

Merci à Clément Michel pour sa disponibilité après cette journée et à Eric Deleau pour la mise à disposition d'un espace temporaire de stockage.

- ✓ Nettoyage des berges de la Sumène à Monedeyres ce qui veut dire ramassage de divers détrit.





✓ Création d'une fenêtre paysagère à Raffy.



Merci à Cyril Marin qui a consacré ensuite, sans compter, beaucoup d'après-midis pour abattre plusieurs arbres, préparer les troncs à évacuer et réduire le tas de branches d'une façon spectaculaire pour que la vue soit vraiment dégagée.



La tradition a été respectée autour du verre de l'amitié dans la cour de l'école.

Merci à tous et plus particulièrement un grand MERCI à ceux qui ont joué les prolongations et aux personnes ayant mis à disposition leurs matériels et espaces de stockage.

Etat Civil

Les naissances

Nino, Léonard DEBARD né le 14/10/2021

Les Conseils Municipaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2021

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Personnes excusées :

- Eric Deleau qui donne pouvoir à Anne Hardy

Désignation d'un secrétaire de séance : Yann DEMARS.

1. Paiement des heures supplémentaires

M. le Maire souhaite, à titre subsidiaire, quand l'intérêt du service l'exige, pouvoir compenser les travaux supplémentaires moyennant une indemnité dès lors que ces travaux ont été réalisés à sa demande, dans la limite de 25 heures supplémentaires par mois et par agent,
Il propose d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) pour les fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi que les agents non titulaires de droit public (*le cas échéant*) à compter du 1er juin 2021



Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

2. Stagiairisation Caroline MASSARD

M. le Maire indique que la création de l'emploi de secrétaire de mairie est justifiée par l'absence d'un titulaire et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à 25 heures.

Il propose

- De créer un emploi relevant du grade d'adjoint administratif, appartenant à la filière administrative (catégorie C) à raison de 25 heures hebdomadaires, à compter du 25 novembre 2021.
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs et d'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

3. Décision modificative budgétaire

M. le Maire explique que lors du vote du budget, il manquait des crédits pour le paiement des frais de notaires pour faire suite à l'acquisition de deux parcelles à l'euro symbolique.

Il propose la décision modificative par l'augmentation de cinquante euros des comptes associés à cette opération.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

4. Participation communale extension réseau d'eau

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal que la commune prenne en charge la part financière complémentaire à l'extension du réseau potable au lieu-dit « Les Drayes » permettant d'alimenter la maison de M. Auguste DELORME, que viennent d'acquérir M. CELLE Cyril et Mme BONNEFOY Chloé.

Le coût hors taxe de la participation communale aux travaux d'extension de réseau d'eau potable rendus par le syndicat « Les eaux du Velay » est de 2 100 €

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

5. Questions diverses

La séance est levée à 12h.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2021

Personnes présentes : Christophe Chapuis, Manuela Da Costa Fernandes, Yann Demars, André Gauthier, Anne Hardy, Cyril Marin, Louis-Jacques Rieu, Guillaume Michel et Jean-Pierre Sabatier.

Personnes excusées :

- Anne Hardy qui donne pouvoir à Manuela Da Costa Fernandes

Désignation d'un secrétaire de séance : Yann DEMARS.

1. Demande de DETR pour des travaux de voiries

Monsieur le Maire explique que la commune envisage la réfection de la voirie communale aux lieu-dit le Barrot et aux chemins des Drayes et peut déposer une demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour ces travaux de voirie communale.



La subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) peut être comprise entre 25% et 50% du montant HT.

Le plan de financement du montant TTC de 30 385.80 € serait le suivant :

- Autofinancement 12 660.75 € HT
- DETR 12 660.75 € HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

2. Demande de DETR pour l'adressage

Monsieur le Maire explique que la commune envisage de faire l'adressage des voies sur toute la commune. Créer des adresses normées nécessite de dénommer les voies (rues, chemins, impasses, places, etc....), ainsi que de numéroter les habitations, les locaux. L'adresse normée apporte des garanties pour l'acheminement des courriers mais également en termes d'interventions des services de santé ou de secours.

Le plan de financement du montant TTC de 15 291.84 € serait le suivant :

- Autofinancement 6 371.90 € HT
- DETR 6 371.90 € HT

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

3. Convention du CDG 43 pour les marchés publics

M. le Maire propose de renouveler l'adhésion au groupement de commandes coordonné par le Centre de gestion en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics

Il n'y a facturation qu'en cas d'utilisation effective de la plate-forme de dématérialisation.

Le Conseil Municipal accepte la proposition à l'unanimité.

4. Questions diverses

La séance est levée à 11h.

Les informations des commissions

Adressage

Deux réunions avec les habitants de la commune faisant partie de la commission extramunicipale ont eu lieu les 23 juillet et 6 octobre.

Au cours de ces réunions, les voies à nommer ont été définies et les types de ces différentes voies (rue, route, chemin, impasse) ont été fixés.

Nous allons organiser des réunions par hameaux afin de vous présenter l'avancement des travaux déjà réalisés.

Urbanisme



L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui fixera les **règles d'utilisation du sol et de constructibilité** et formalisera également les grandes orientations sur la politique de développement et de protection environnementale du territoire de la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal, en est dans sa troisième phase, la définition du règlement écrit et graphique.



Cette phase est la traduction réglementaire du PADD (**Projet d'Aménagement et de Développement Durable**), projet politique définissant les orientations de développement de la Communauté de communes en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, selon 4 axes :



Le PADD a été bâti à la suite de l'élaboration du diagnostic qui s'articule autour de deux thèmes principaux :

- ✓ Le Diagnostic Territorial qui dresse un portrait du territoire se déclinant en cinq grands thèmes, Fonctionnement du Territoire, Démographie et Habitat, Dynamiques Urbaines, Activités Economiques, Agriculture,
- ✓ L'État initial de l'environnement qui analyse les enjeux environnementaux du territoire suivant six grands thèmes, L'environnement physique, Les ressources naturelles, L'air, l'énergie et les gaz à effet de serre, Le milieu naturel, Les risques majeurs, Les nuisances et pollutions, Le paysage et le patrimoine.

La phase d'élaboration du règlement qui s'achève est conduite, comme le diagnostic et le PADD l'ont été, par le bureau d'études en étroite collaboration avec les élus des vingt-deux communes de la Communauté de communes. Le document final devrait être arrêté par le Conseil communautaire début 2022 après avis des 22 conseils municipaux. Il sera ensuite soumis à l'avis de l'État et des organismes associés à l'élaboration tels que la Chambre d'Agriculture, le Pays du Velay, la Région AURA, le Département de la Haute-Loire... Viendra enfin, fin 2022, la phase de l'enquête publique puis de l'approbation définitive du PLUI.

Le diagnostic, le PADD ainsi que les documents marquants de l'élaboration du PLUI sont disponibles en Mairie et sur le site internet de la communauté de communes, n'hésitez pas à les consulter et à faire part de vos remarques ou suggestions sur le registre de concertation disponible en mairie ou par mail auprès de la communauté de communes.

Bâtiments Communaux

Mini-réseau de chaleur

À la suite du bilan thermique réalisé sur les bâtiments municipaux, Mairie, Eglise et salle des fêtes, l'étude d'un mini-réseau de chaleur est en cours.

Objectifs : supprimer la chaufferie fuel du bâtiment de la mairie, remplacer le chauffage au gaz de l'église qui est en fin de vie par une dalle chauffante et enfin changer l'installation de la salle des fêtes composée de convecteurs électriques énergivores et inefficaces.

L'étude comprend la transformation du petit bâtiment contigu à celui de la salle des fêtes, nécessitant d'importants travaux de remise en état, pour qu'il héberge la chaufferie du réseau fonctionnant aux granulés de bois, son silo et une petite salle de réunion si l'aménagement le permet.

Isolation du bâtiment ancien de l'école.

L'isolation par l'extérieur des ponts thermiques des anciennes entrées des classes est terminée ainsi que l'habillage des coffres des volets roulants sur toute la façade côté cour avec des lambrequins en mélèze.

Pour les appartements les fenêtres ont été changées avec double vitrage et les sas d'entrée seront réalisés courant décembre ou janvier suivant la météo.





La cure de Monedeyres va être libérée de sa location cet été. La commune souhaiterait faire une rénovation thermique du bâtiment.

Voirie/Déneigement/Travaux

Captages

Les deux captages des sources de Monedeyres sont reliés par une même canalisation au réservoir du Chabrier avant d'alimenter, sur la Commune de Queyrières, les habitations de Monedeyres / Le Mas / La Varenne et La Chaud. Cette canalisation se poursuit pour alimenter des hameaux de St Pierre Eynac et St Julien Chapteuil

Quand les orages ont lieu, l'eau sortant sous des Chiers de pierres contient beaucoup de matières en suspension (particules fines de végétaux ou de terre). L'eau devient trouble et c'est ce qui amène le Syndicat des Eaux et la Préfecture à interdire temporairement, par précaution, l'utilisation de cette eau pour la consommation humaine. Pour éviter cela, en 2022, de nouveaux moyens vont être mis en place :

- Des tuyauteries séparées de chaque captage au réservoir
- Un appareil de mesure (turbidimètre), fonctionnant sur secteur, sur chaque entrée du réservoir pour qu'en fonction du résultat de la mesure l'arrivée d'eau de chaque captage soit acceptée ou refusée

Ces périodes où la turbidité est chargée ne durent pas plus d'une demi-journée, le réservoir de Monedeyres ou les réservoirs situés plus bas joueront le rôle de « tampon » pour éviter des baisses de pression ou des coupures d'eau pour les usagers en aval.

Voiries

La deuxième tranche des travaux d'enrobés et d'enduits commandée en 2021 se fera dès le mois de juin prochain. Elle concernera Raucoules, Raffy, Les Hautes et une partie de la montée des Drayes. Nous avons déposé une demande de DETR pour pouvoir « allonger » le linéaire de réfection.

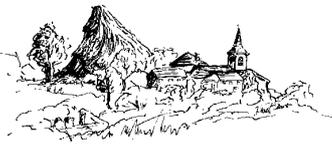
Sur les Drayes, le syndicat des eaux prévoit la reprise et le renforcement du réseau d'eau potable dès la sortie d'hiver sur le bas des Drayes jusqu'à la départementale. Ces travaux ont pour objectif la mise en place des canalisations en domaine public. La nouvelle conduite sera disposée sous la voie de circulation. Les enrobés ou enduits prévus ne pourront se faire qu'une fois ces travaux achevés.



Piste forestière et place de dépôt à la Roche : L'ONF a fait l'acquisition d'une parcelle forestière en limite de la forêt domaniale sur Montivernoux. Cette parcelle a été aménagée en partie pour une place de stockage des bois avec une aire de retournement pour les grumiers. Les travaux de recalibrage du chemin, création de fossés et de la plateforme ont été réalisés ce mois de novembre. Ils ont été intégralement pris en charge par l'ONF. Il n'y a donc aucun coût pour la commune. Seul l'entretien du chemin et du fossé au fil des années sera à la charge de la commune.

Piste de raquette aux Maisonnettes de Raffy

Cette fin d'automne, le chemin de randonnée raquette allant des Maisonnettes à l'Etoile a été réaménagé sur une portion où l'eau de ruissellement empêchait la neige de rester au sol. La pose d'un tuyau et l'apport de matériaux permettra dorénavant aux adeptes de rando raquettes de ne plus s'enliser ! Ces petits travaux ont été co-financés par le Sivom et la commune de Queyrières.



Rappel sur le déneigement avec les routes communales et la convention du département.

Un conventionnement avec le Département nous apporte la réalisation du déneigement sur les routes départementales depuis Queyrières jusqu'aux 4 routes de Raffy, de Queyrières jusqu'à la sortie de Monedeyres et de Queyrières jusqu'à la route de la Guimpe.

En semaine, le déneigement est assuré par Bruno avec un départ vers 4 h du matin en priorisant les trajets de ramassages scolaires.

Le weekend, départ à 6h du matin avec alternance entre Bruno et Eric.

Pour celles et ceux qui ont besoin d'un déneigement plus spécifique (soins à domiciles, prise de postes du matin, livraison de combustibles, etc.) n'hésitez pas à en informer la mairie afin d'essayer d'adapter notre circuit.

Merci de veiller à vous garer de façon à ne pas gêner le passage du chasse-neige mais également celui de la collecte des ordures ménagères.

Conseil d'école

Nous avons reçu Clément Pouzet, paysagiste conseil au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Loire, pour l'aménagement des abords de l'école.

Trois points d'amélioration ont été notés :

- Le bachat
- Les piliers béton
- Les abords du parking de l'école

Finance

Cette année, la commune de Queyrières a vendu une coupe de bois dans la forêt communale (parcelle 1 : La Mézère) qui était prévue pour être marquée et vendue en 2020.

La coupe de l'année précédente 2019 (parcelle 4 : Bramadouire) n'a été vendue qu'en 2020.

Le conseil municipal a décidé de reporter d'une année la vente de cette coupe (parcelle 1) afin de répartir les recettes. Cette décision a été favorable à la commune puisque les cours du bois ont évolué à la hausse et que le prix de cette coupe a été supérieur à l'estimation faite l'année précédente. La recette s'est élevée à 13060 € alors que la prévision était de 9 000 €.

A noter que la prochaine coupe prévue en 2021 (parcelle 2 : Faux Plaine) sera mise en vente en 2022 et ceci toujours pour étaler les recettes.

Souhaitons que les cours du bois restent élevés.

Communication

Vous pouvez consulter le site de la mairie à l'adresse : www.queyrieres.fr

Vous y trouverez les informations et les dernières actualités concernant les commissions et les associations, des informations pratiques pour les démarches administratives, les liens avec la communauté de communes, l'office de tourisme Mezenc-Loire-Meygal, mais aussi les professionnels de la commune susceptibles de vous proposer des produits ou des services !

A visiter sans modération !

Les articles d'actualités sont généralement diffusés aussi sur la « mail-liste », si vous souhaitez recevoir par mail les actualités courantes de la mairie, contactez le secrétariat de mairie pour faire enregistrer votre adresse mail !

Cimetière

Les responsabilités de la mairie dans la gestion du cimetière sont nombreuses et encadrées par une législation rigoureuse.



En premier lieu, il incombe au maire d'assurer la police des funérailles et des cimetières. Il a donc pour mission d'entretenir le cimetière, d'y assurer l'hygiène, la sécurité et le bon ordre, mais aussi d'en garantir la neutralité. Il fixe un règlement intérieur afin d'y notifier ce qui y est autorisé et interdit.

La mairie doit aussi garantir une place suffisante pour accueillir les nouveaux défunts. Il lui appartient également d'accorder ou non des concessions perpétuelles ou temporaires, tout comme d'assurer les demandes de renouvellement.

La mairie doit donc dresser un plan du cimetière en suivant un état des lieux précis, en tenant compte de sa superficie, de la répartition du terrain et de son aménagement ainsi que du nombre d'habitants de la commune.

Afin de nous mettre en conformité et continuer le travail qui avait été entrepris lors d'un précédent mandat, une commission supervisée par Louis Jacques Rieu a été créée en septembre dernier où travaillent essentiellement Valérie Demars comme bénévole qui sera rejointe d'ici fin décembre par Caroline Massart.

A ce jour, l'état des lieux de toutes les tombes a été réalisé et les noms de tous les défunts répertoriés. Dans un second temps, il va falloir retrouver dans les archives de la mairie les documents afférents à chaque concession ; enfin, une société spécialisée dans la gestion des cimetières interviendra pour réaliser un plan détaillé lié à un logiciel qui sera utilisé par la secrétaire de mairie pour la gestion du cimetière communal et nous aidera dans la rédaction du règlement intérieur, ceci en vue d'être en règle avec la législation.

Néanmoins, nous allons devoir faire appel aux bonnes volontés de la commune, et notamment à nos aînés car plusieurs tombes ne sont plus identifiables ou, pour certaines, les noms ne sont que partiellement lisibles.

Si vous pensez avoir des informations qui pourraient aider cette commission, merci de contacter la mairie pour vous faire connaître.

Nous vous remercions par avance pour votre aide.

Transport solidaire

Depuis la Toussaint, le transport solidaire permet à ses bénéficiaires de faire leurs achats en grande surface à Yssingeaux.

Du 1^{er} avril à la Toussaint, la destination est le marché à Yssingeaux.

De la Toussaint au 31 mars, la destination est une grande surface à Yssingeaux.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie si vous souhaitez bénéficier de ce transport solidaire.



Encore un grand merci à nos chauffeurs bénévoles Daniel Gimbert et Christophe Hardy.



Le mot des associations

Le Yoga d'Isa

Les cours de Yoga d'Isa ont toujours cours les lundis et jeudis de 19 à 20h00, sur inscription stricte (au [0630418403](tel:0630418403) ou isayoga43@gmail.com) pour veiller au bon respect des règles sanitaires.

Pour cette fin d'année, Isabelle nous partage ce petit conte mythologique indien, extrait de Les naissances du monde, La mythologie Indienne, de Jean-Charles BLANC :

Lors de la création, l'œuf du monde se divisa en deux parties ; l'une, d'argent, devint la terre, l'autre, d'or, le ciel. La coquille forma les montagnes, la membrane intérieure, les nuages et la neige. Les veines devinrent les rivières et le liquide de l'œuf forma l'océan. Lorsque Surya apparut, il y eut un grand cri duquel naquirent tous les êtres et leurs désirs.



Aussi, lorsque Surya se lève et se couche, on entend des chants remplis de joie et des sons merveilleux. Surya, le Soleil, la divinité visible, œil du monde et cause du jour, existe éternellement.

Association de Monedeyres

Les membres du bureau de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

L'ACCA

L'arrêté N° DDT SEF 2021-143 relatif à l'ouverture et clôture de la chasse pour la campagne 2021-2022 en Haute-Loire est disponible à la mairie ou sur le site internet www.queyriere.fr/ menu « Vivre Ensemble/ Les associations - ACCA »

Le Comité des fêtes

Compte tenu des restrictions sanitaires fluctuantes au fil du temps, le comité des fêtes n'a pas arrêté de calendrier précis pour 2022. Néanmoins, les événements phares sont prévus :

- Une donnerie de printemps
- La ronde pédestre des sucres début juin
- La fête du pain fin juin
- L'exposition artisanale au mois de juillet (organisée par Mme Raymonde Meynard)
- Une donnerie d'automne

Ces manifestations seront précisées dès lors que les conditions le permettront.

Par ailleurs, la salle des fêtes est disponible à la location pour les habitants de Queyrières, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition des deux salles durant un week-end : 150 euros
- Mise à disposition d'une salle durant un week-end : 90 euros
- Mise à disposition des deux salles un jour de semaine : 100 euros
- Mise à disposition d'une salle un jour de semaine : 60 euros

Renseignements et réservation par mail cdfqueyrieres@orange.fr ou par téléphone au 06.58.88.51.57



Les amis de Queyrières

Les Amis de Queyrières se réunissent en couvige les vendredis après-midi tous les 15 jours à la salle des fêtes, pour jouer aux cartes, aller faire une balade ou discuter selon les envies du jour et les motivations de chacun ! Le 1^{er} couvige 2022 aura lieu le vendredi 7 janvier à 14h00, n'hésitez pas à venir y participer avec vos jeux ou vos idées pour passer un moment convivial ensemble !

Les Amis de Queyrières avaient pour habitude d'organiser de nombreux évènements sur l'année (tuaille du cochon, bals etc ...) qui sont pour l'instant en suspens compte-tenu des restrictions sanitaires.

A noter que l'assemblée générale aura lieu dimanche 9 janvier à 14h00 à la salle des fêtes, elle est bien sûr ouverte à tous ceux qui souhaitent en savoir plus ou s'impliquer dans cette association !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Monique Deleau au 04 71 57 65 59.

Les manifestations

Capitotrail et Trail des Sucs

Le dimanche 31 octobre 2021 a eu lieu le Capitotrail (organisé par l'association Chapeuil Sport Nature <https://www.chapeuil-sports-nature.com/>), qui traversait l'église de Monedeyres où était mis en place un ravitaillement et une animation musicale.

Trois circuits étaient proposés :

- Capito 33 : Distance 33 km Dénivelé 1000 m D+
- Capito Duo : Distance 20 km Dénivelé 800 m D+
- Capito 14 : Distance 14 km Dénivelé 470 m D+

Bonne nouvelle le Capito'trail 2022 qui aura lieu les 29 et 30 octobre passera une nouvelle fois à travers la commune via Monedeyres.

TRYSSINGEAUX
Club de triathlon - Yssingeaux 43

Le 14 novembre 2021, c'est au tour du club de Triathlon des Sucs d'organiser son trail qui passe par le bourg de Queyrières avant de rejoindre Raffy.



Ces animations en plus de développer le sport nature font découvrir notre territoire.

Merci aux volontaires qui ont parfois bravé le froid, la pluie et le brouillard pour permettre à ces 2 manifestations de se dérouler en toute sécurité et aux participants originaires de la Commune



La classe des petits



La classe des grands



La piscine



Comme toutes les années, nous sommes allés à la piscine. Nous avons partagé la classe en deux groupes. L'un avec le maître Yoann, l'autre avec le maître-nageur. L'avant dernier jour, nous avons passé un test. Nous avons tous réussi. Pour ceux qui savaient le mieux nager, nous avons fait le test sans nos lunettes. Nous devons faire l'étoile de mer, nager sur le ventre et sur le dos, faire un surplace et passer sous des tapis.

Au dernier cours, nous nous sommes amusés. Nous avons fait des jeux et des sauts. Il y avait une mini cage de water-polo, des balles, des frites... C'était super !

Ewan, Eloa, Esteban, Louis, Liam, Gabin et Antonin

Les échecs

Tous les vendredis, nous faisons du sport, mais lorsqu'il ne fait pas beau, nous faisons un tournoi d'échecs. Le but du jeu est de mettre le roi en échec et mat. Pour cela, il y a certaines règles à respecter. Au départ, il faut disposer les pièces correctement. Il faut, par exemple, mettre la reine sur sa couleur. Ensuite, pour déplacer les pièces, il faut aussi respecter des règles : le pion peut avancer d'une ou de deux cases la première fois, le cavalier avance en L...
On adore ça !



Armand, Riwan, Kenzo, Ely, Aubin et Lowann



On parle des droits de l'enfant

Une intervenante est venue dans notre classe pour nous parler des droits de l'enfant...

Nous avons retenu :

- ✓ Le droit de jouer
- ✓ Le droit de bien manger
- ✓ Le droit à l'identité
- ✓ Le droit d'être protégé
- ✓ Le droit à l'éducation
- ✓ Le droit d'avoir des parents
- ✓ et bien d'autres encore..

L'intervenante nous a fait imaginer un personnage imaginaire...

Nous avons créé quatre bonhommes en matériel de recyclage...et nous leur avons donné une identité !



Voici OSCAR, DAMIEN, BIANCA, THEA

Un maître musicien à l'école



Le vendredi 19 novembre, le maître qui remplace le maître Yoann quand il travaille dans son bureau est venu dans notre classe. Il est venu avec les bras bien chargés et il nous a apporté plein d'instruments de musique...

Il nous a présenté ses instruments, il a joué de certains d'entre eux et puis, nous les avons classés.

Il y avait les instruments à corde : La guitare et la mandoline.

Il y avait les instruments à vent : La clarinette, l'hélicon (énorme et notre préféré) et le trombone, l'harmonica, l'accordéon.

Il y avait les percussions : Le « tam-tam », le carillon,

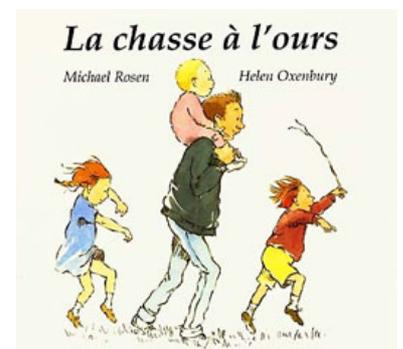
Nous avons passé un très bon moment musical dans notre classe.

Une sortie au cinéma

Les élèves de maternelle et CP sont allés au cinéma à Yssingaux pour voir « La chasse à l'ours ».

Nous avons beaucoup aimé ce film.

Nous avons acheté l'album pour la classe et nous avons beaucoup travaillé sur cette belle histoire !





Le père Noël, qui avait laissé ses rennes Julie et Rodolphe au chalet de Raffy, est descendu jusqu'à l'école avec de nombreux cadeaux.



Le Conseil Municipal s'est réuni ce samedi 18 décembre pour la remise des colis aux aînés et au personnel.



TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2022 !